



### Alors que la question de la publication des résultats avant 20h suscite des controverses, M. Nicolas SARKOZY veut modifier les règles de temps de parole

La Commission des sondages et la Commission nationale de contrôle de la campagne électorale, qui tiennent aujourd'hui une conférence de presse sur le sujet, ont déclaré hier que "la règle d'interdiction se justifie par l'absolue nécessité de préserver de toute interférence extérieure le droit de chaque citoyen d'exprimer librement son suffrage. Il convient de conjurer le risque de voir certains électeurs renoncer à voter parce que le résultat serait prématurément présenté comme acquis ou de voir leur vote influencé par des informations diffusées illégalement et dont l'ensemble du corps électoral n'aurait pu disposer". La Commission des sondages a ainsi fait savoir qu'un dispositif de veille Internet sera mis en place pour repérer d'éventuelles infractions à l'interdiction de publier, avant 20h dimanche, des tendances sur les résultats du scrutin. La Commission des sondages a également l'intention de poursuivre les médias suisses et belges qui violeraient la loi française, bien que ceux-ci fassent valoir qu'ils n'y sont pas assujettis. "A partir du moment où un site est consulté à partir d'une adresse IP hébergée en France, il y a diffusion en France", estime-t-elle. "Toute personne pour qui une infraction est constatée sera déférée au parquet", a indiqué la Commission des sondages.

De son côté, le parquet de Paris a menacé d'engager des poursuites judiciaires en cas de diffusion, le jour des premier et second tours de la présidentielle, d'estimation de résultats ou de sondages à la sortie des urnes avant la fermeture des derniers bureaux de vote en métropole à 20h. "En concertation avec la police judiciaire parisienne, un dispositif a été arrêté permettant au parquet de Paris, en cas de violation de cette interdiction, de saisir immédiatement pour enquête la brigade de répression de la délinquance à la personne (BRDP) de la direction régionale de police judiciaire", a indiqué dans un communiqué le procureur de la République à Paris François MOLINS.

Rappelons que plusieurs médias belges, suisses ou français ont annoncé leur intention de publier les résultats de manière anticipée (cf. "BQ" d'hier).

### Divergences entre les candidats

Cette question a suscité des débats entre les candidats. Le président sortant, M. Nicolas SARKOZY, a affirmé hier sur Europe 1 qu'il ne serait "pas choqué", "parce que le monde est devenu un village". "Ne créons pas une ligne Maginot. Nous avons des règles qui parfois sont datées, tout le monde le sait, c'est une forme d'hypocrisie", a-t-il poursuivi en ajoutant "s'inscrire résolument dans le XXI<sup>e</sup> siècle et pas dans le XX<sup>e</sup> siècle". Alors qu'on lui a fait remarquer que cela pourrait influencer le vote, M. SARKOZY a fait valoir qu'on allait "quand même pas faire une frontière numérique



entre la France et tous les autres pays du monde, pour interdire aux autres de communiquer avec la France". "Je vous rappelle d'ailleurs que ça existe déjà pour nos compatriotes d'Outre-mer qui sont encore en train de voter alors qu'on a annoncé les résultats ici", a-t-il également fait observer.

"Nicolas SARKOZY se moque tellement des Outre-mer qu'il ignore qu'une partie des Outre-mer vote samedi", a lancé le député (PS) de Guadeloupe Victorin LUREL. "La loi électorale a justement été modifiée depuis bientôt 10 ans (entrée en application pour la première fois pour la présidentielle de 2007, NDLR) pour toutes les élections nationales pour avancer au samedi le jour du vote dans les départements de la zone atlantique et en Polynésie française pour éviter, justement, que ceux-ci ne connaissent les résultats avant d'avoir voté !", a-t-il rappelé.

Le candidat socialiste François HOLLANDE a, lui, déclaré "qu'il faut être sévère à l'égard de ceux qui publieraient avant l'heure des informations qui pourraient – non pas fausser le scrutin parce que je ne pense pas que ça ait des conséquences – mais rendre presque inutile le vote". "Il faut respecter, si les Français votent jusqu'à 19h, même certains jusqu'à 20h, c'est bien parce qu'ils ne connaissent pas le résultat", a-t-il souligné. Selon lui, "ça ne modifiera pas un résultat mais ça peut affaiblir la participation. C'est dommage parce qu'au-delà de savoir qui va gagner, c'est important qu'il y ait une légitimité très forte, avec une participation la plus élevée possible". M. HOLLANDE a ajouté être "favorable à ce qu'à l'avenir, la clôture du scrutin partout en France, dans les villes comme dans les départements ruraux, comme dans la capitale, soit à 19h".

Le président (PS) de la commission des Lois du Sénat, M. Jean-Pierre SUEUR, a rappelé qu'une telle mesure proposition figure dans la proposition de loi sur les sondages politiques dont il est le co-auteur avec le sénateur (UMP) du Val-d'Oise Hugues PORTELLI. Bien qu'"adopté à l'unanimité par le Sénat", "l'Élysée s'est violemment opposé à ce que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale", souligne le sénateur du Loiret. M. SUEUR se dit également "étonné que le président de la République semble trouver normal que la loi soit violée" alors que "sa fonction devrait plutôt le conduire à être vigilant quant à l'application des lois en vigueur". Une réaction partagée par le conseiller du candidat du Front de gauche Jean-Luc MELENCHON, M. Eric COQUEREL qui a confié à l'AFP trouver "anormal" de diffuser des résultats en avance et "anormal" que "le président, garant des institutions, ne soit pas choqué". "C'est dans la lignée d'une présidence bien peu républicaine", a jugé M. COQUEREL. Enfin, la candidate EELV Eva JOLY a estimé que la publication des résultats du premier tour de la présidentielle dès 18h30 constituerait "une rupture de l'égalité" qui pourrait "avoir une influence indue" sachant que "15 % se déterminent dans le bureau de vote".

### **Temps de parole : "la dernière élection avec ces règles"**

Par ailleurs, M. Nicolas SARKOZY a promis de "mettre à plat" et de "moderniser" les règles de l'égalité du temps de parole et de parrainage des candidats à la présidentielle en assurant que c'était "la dernière élection avec ces règles", dans un entretien au "Figaro" paraissant aujourd'hui. "C'est la dernière élection avec ces règles, parce que tout ceci conduit à la caricature de la démocratie", déclare M. SARKOZY, pour qui "nous sommes dans une égalité formelle qui n'est pas une égalité réelle". "Nous agrons une discussion avec les formations politiques représentées au Parlement pour mettre à plat l'ensemble de ces règles et les moderniser", ajoute le président candidat UMP.

Lors d'une réunion publique à la mi-journée à Saint-Maurice (Val-de-Marne), M. Nicolas SARKOZY avait déjà dénoncé la "conception extraordinaire de l'égalité à la française" qui régit l'organisation de la campagne présidentielle en la résumant par la formule "c'est neuf contre un". "Je passe à la télévision à des heures extraordinaires entre des personnes, que je ne connais pas d'ailleurs, qui